

ETABLISSEMENT DE CREDIT

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

Tout organisme qui effectue à titre de profession habituelle toutes les opérations de banques ou certaines d'entre elles seulement. On distingue plusieurs catégories d'établissements de crédit : les banques (universelles et spécialisées), les établissements financiers (ceux des personnes privées et ceux des personnes morales de droit public que l'on appelle les institutions financières spécialisées) et les établissements de microfinance par extension.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**